

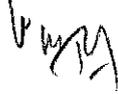
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MEDOC ATLANTIQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège :

**9 rue du Maréchal d'Ornano
33780 SOULAC-SUR-MER**

☎ 05.56.73.29.26



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS**

**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 29 JUILLET 2021
D29072021/119**

PRESIDENT : Xavier PINTAT

ETAIENT PRESENTS :
Membres titulaires : Patrick MEIFFREN, Florence LEGRAND, Jean-Marc SIGNORET, Christian BOURA, Laurent PEYRONDET, Yves BARREAU, Véronique CHAMBAUD, Jean-Pierre DUBERNET, Franck LAPORTE, Jean-Louis BRETON, Tony TRIJOULET, Jean-Luc PIQUEMAL, Catherine ROBINEAU, Frédéric QUILLET, Stéphane MARGALEF, Christian BOURNIGAL, Patrick BURAN, Pascale COLMET MARZAT, Hervé CAZENAVE, Alexia BACQUEY, Chantal PARISE, Dominique PATRAS, Jean-Marie REVAILLER, Bernard LOMBRAIL, Marie-Dominique DUBOURG, Liliane DUBOIS.

ETAIENT REPRESENTES : Catherine GIANNORSI (pouvoir à Jean-Marc SIGNORET)
Karine FORGERON (pouvoir à Stéphane MARGALEF)
Arnaud DEBEVER (pouvoir à Hervé CAZENAVE)
Jean-Yves MAS (pouvoir à Laurent PEYRONDET)
Marie-Hélène GIRAL (pouvoir à Jean-Pierre DUBERNET)
Evelyne MOULIN (pouvoir à Xavier PINTAT)
Jean-Marie BERTET (pouvoir à Tony TRIJOULET),

ETAIENT ABSENTS : Thierry DESPREZ

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Valérie DA COSTA OLIVERA, Jacques BIDALUN, Christine GRASS.

Membres suppléants remplaçants un membre titulaire : Dominique JOANNON

Membres suppléants

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis BRETON

Objet : RAPPORT D'ACTIVITE 2020 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ATLANTIQUE
Rapporteur : Xavier PINTAT, Président
Vote : UNANIMITE

En vertu de l'article 5211-39 du CGCT, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

En application de ces dispositions, il est proposé au Conseil Communautaire d'arrêter le projet de rapport d'activité joint en annexe et d'autoriser le Président à le transmettre aux mairies et conseillers municipaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- APRÈS en avoir pris connaissance
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 15 juillet 2021, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- OUI l'exposé du rapporteur,

DECIDE

- D'arrêter le projet de rapport d'activité ci-annexé,
- D'autoriser Monsieur le Président à le transmettre aux mairies et conseillers municipaux.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 34

Vote : Pour : 34 Contre : / Abstention : /

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

FAIT À SOULAC-SUR-MER, le 29 JUILLET 2021

PRÉSIDENT
Siège
9 rue Mal d'Omnes
SOULAC/MER
33780
Xavier PINTAT
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur Honoraire de la Gironde